

27/05/2023

Une nouvelle enveloppe de 2 millions d'euros de travaux

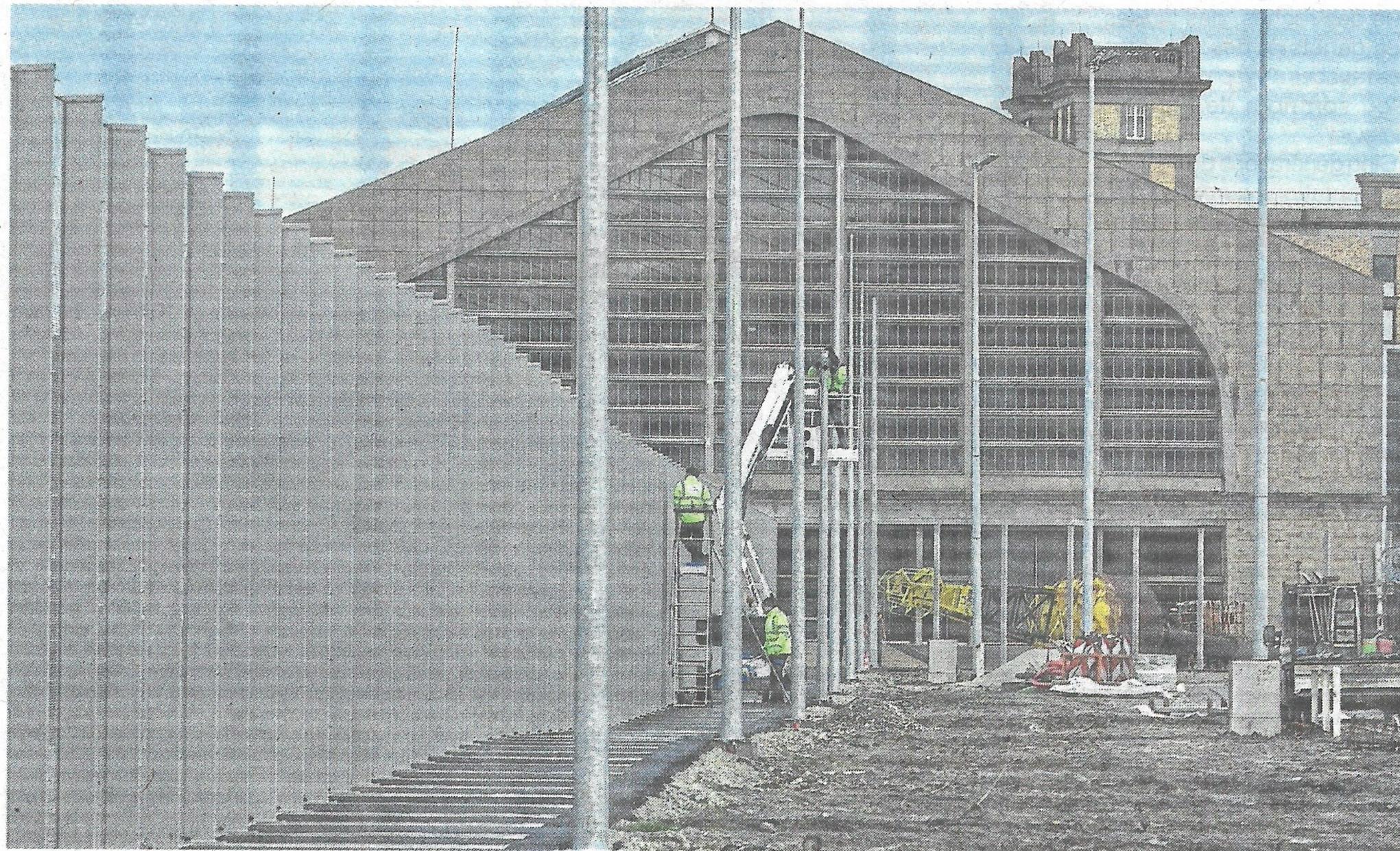
CHERBOURG Port, la société publique locale qui gère les ports de commerce et de pêche, vient de lancer un nouvel avis de marché, d'un montant global de 2 millions d'euros, pour renforcer le dispositif de sûreté du terminal transmanche de Cherbourg. Cette zone d'accès restreint doit en effet répondre à un double impératif, celui du plan Vigipirate, toujours en vigueur, et du dispositif international ISPS, qui doit permettre de garantir la sûreté des espaces portuaires.

En toile de fond, à Cherbourg, il y a le phénomène migratoire toujours important, des jeunes Afghans pour la plupart qui cherchent à s'introduire dans les remorques de camions en partance pour l'Angleterre ou l'Irlande.

Lié au futur terminal de ferroutage

3,5 kilomètres de clôtures de 4 mètres de haut doivent ainsi ceinturer la zone comprenant les passerelles de ferries, les parkings d'un hectare où attendent les remorques, et les espaces d'embarquement.

Une première enveloppe de 3,2 millions d'euros avait été



→ Sur cet espace va être créé un parking permettant le stationnement de 70 remorques en attente d'embarquement.

allouée à l'exploitant portuaire par la Border Force britannique. Outre les clôtures, de l'éclairage public et des caméras ont été mis en place, ainsi que des équipes de gardien-

nage, avec des maîtres-chiens, qui travaillent en 3x8.

Le projet de ferroutage entre Cherbourg et Bayonne, avec un terminal qui va être installé au sud de la gare maritime,

nécessite de nouveaux aménagements en clôtures, portails, contrôles d'accès et vidéosurveillance. Une nouvelle enveloppe de 2 millions d'euros a été demandée au-

près de la Border Force, dans le cadre des 72,2 millions d'euros prévus par le nouvel accord franco-britannique conclu à l'automne dernier. « Nous n'avons pas encore de

réponse », indique le directeur général de Cherbourg Port Yannick Millet.

Pour autant, ces travaux doivent être réalisés, d'autant que le premier coup de pioche du terminal de ferroutage doit être donné cet été. D'où cet avis de marché, pour lequel les entreprises candidates doivent déposer leur dossier avant le 21 juillet.

Nouveau parking

En parallèle, d'autres travaux vont être réalisés sur le terminal transmanche, liés cette fois à l'augmentation des trafics fret avec l'Irlande. Il s'agit de la création d'un parking d'une capacité de soixante-dix remorques, côté ouest, en prolongement du quai de France. « C'est une zone tampon, hors de la zone d'accès restreint, mais également sécurisée », précise Yannick Millet.

Les clôtures sont déjà installées. Les travaux vont porter sur du terrassement, la création d'une voirie, avec assainissement des eaux pluviales. Le marché s'élève à 450 000 euros.